

PILLAGE POST-IRMA



L'ÉTAT DEVRAIT INDEMNISER LES VICTIMES

page 02

Saint-Barth : Incendie au Christopher

page 02

Angèle Dormoy, élue à la tête de la CCISM

page 05

Heineken Regatta : Coup d'envoi dans 10 jours

page 08

Dépannag'Alu

Devis sur mesure

- ✓ VOLET ROULANT
- ✓ VOLET ACCORDÉON
- ✓ MOTORISATION DES VOIETS
- ✓ BAIE VITRÉE ET FENÊTRE

FABRICATION SUR MESURE & POSE



Contact : 0690 15 05 06
depannagalu@gmail.com

Multi
CHANGE

Change & services WESTERN UNION

MARIGOT 7H30 - 15H

- Rue Kennedy face à la Marina
- 19 rue du général de Gaulle - à côté d'Orange



★ TRAITEMENT ANTI TERMITES

Cell : 06 90 62 44 20

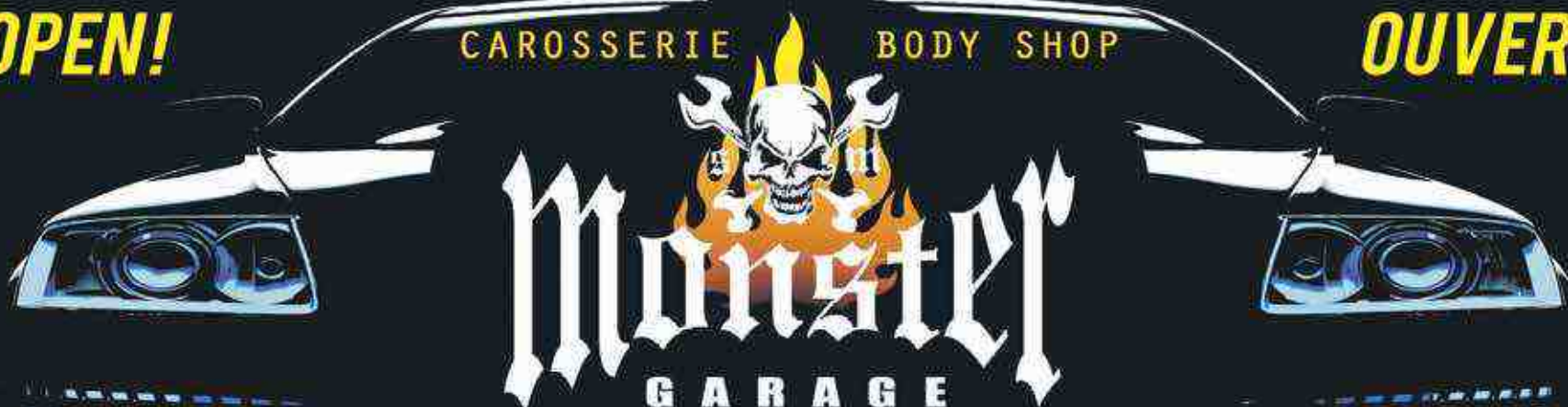
ATLANTIC PEST CONTROL
APC-SXM.COM

- Désinsectisation ★
- Traitement anti termites ★
- Désinfection ★
- Dératisation ★

OPEN!

CARROSSERIE BODY SHOP

OUVERT!



GARAGE

6 IMPASSE DU RANGE GRAND CASE 0690 355 504 / 0690 326 326

■ CE QUE DIT LA LOI

Pillages : L'Etat aurait le devoir de vous indemniser !

En vertu d'un article de loi du Code de la Sécurité Intérieure, le L211-10, la responsabilité de l'Etat est engagée lorsque des dégâts ont été causés sur des personnes ou des biens, dans le cadre de délits ou de crimes commis lors d'un événement caractérisé par des attroupements ou des rassemblements.



Après le passage de l'ouragan Irma, dans le dédale des démarches administratives et des textes de loi existant en la matière, le Code de la Sécurité Intérieure n'a pas été exploré. Et pourtant, dans son article L211-10, il pourrait bien servir de pilier

pour contraindre l'Etat à indemniser les actes de pillage. Sur simple constitution de dossier à déposer en préfecture.

En effet, ledit article du Code de la sécurité intérieure dispose que « l'Etat est civilement responsable des dégâts et dommages résultant des crimes et délits

commis, à force ouverte ou par violence, par des attroupements ou rassemblements armés ou non armés, soit contre les personnes, soit contre les biens. » Les pillages survenus immédiatement après le passage de l'ouragan Irma en septembre dernier ont engendré de graves conséquences sur la reprise de l'activité économique. Des conséquences toujours subies près de six mois après le passage du cyclone dévastateur. Et si la Fédération Française des Assurances (FFA) a pris des mesures exceptionnelles relatives au pillage au lendemain du cyclone, elles ne concernent que les particuliers dont les primes d'assurances incluent le vol : « tout particulier assuré contre le

vol, s'il est victime de pillage, bénéficiera de cette garantie, hors application des conditions d'effraction ou d'agression qui y sont généralement liées ». Une disposition qui ne concerne pas les professionnels, lesquels ont subi majoritairement ces actes de pillage. Ces derniers peuvent donc présenter une demande d'indemnisations à l'Etat.

SIMPLE DOSSIER DE DEMANDE D'INDEMNISATION

Depuis le mois de novembre dernier, on assiste au tribunal à une valse de condamnations des pilleurs qui ont été identifiés et interpellés, les services de la gendarmerie ayant mené des enquêtes d'ampleur à la suite des événements. Pour autant, si la satisfaction de voir condamnés ceux qui ont cru que l'Etat de droit n'existait pas – ou plus –, les commerçants qui ont été pillés ne touchent pas d'indemnisations à la mesure des pertes subies.

L'article L211-10 du Code de Sécurité intérieure permet ainsi

d'engager la responsabilité de l'Etat du fait de ces dommages subis après le passage de l'ouragan, en l'occurrence les pillages. Les victimes peuvent demander des indemnisations de l'Etat, si elles sont en mesure d'établir que les dommages causés résultent d'un délit et qu'il est directement lié à une infraction. Dans le cas présent, l'infraction provient de l'ouragan Irma.

L'Etat a le devoir alors, sur simple demande de la victime, d'indemniser le préjudice subi au cours de ces pillages. Les victimes doivent constituer un dossier établissant les preuves du préjudice.

En cas de litige dans le dossier, le tribunal administratif pourra être saisi et la responsabilité pour faute de l'Etat pourra être engagée, dans la mesure où il n'y a pas eu d'anticipation de la part de ses services pour assurer la sécurité des personnes et des biens, alors que l'événement était prévisible. Une jurisprudence établie par la Cour Administrative d'Appel de Douai en novembre 2014, établissait que « malgré une action prévisible,

l'Etat s'est abstenu de faire usage de ses pouvoirs de police, alors même que leur emploi n'était pas de nature à créer un risque sérieux de troubles graves à l'ordre public ». Il était ainsi tenu d'indemniser les victimes.

DES DOSSIERS COURANTS DANS L'HEXAGONE

A priori, ces demandes d'indemnisations à l'Etat pour dégâts subis sur des biens au cours d'un phénomène qui était prévisible et pouvait être anticipé par les forces de l'ordre, sont monnaie courante en France métropolitaine. On se pose à ce stade la question de savoir pourquoi les avocats et autres juristes de la place n'ont pas exploré cet article de loi du Code de la Sécurité intérieure, afin que les entreprises victimes de pillages après Irma puissent être indemnisées. Des indemnisations qui seront certainement les bienvenues pour nombre de commerces et entreprises pour lesquels les assurances ne prennent pas en charge pas le pillage... V.D.

DISPONIBLE CETTE SEMAINE !

Votre Concessionnaire à Saint-Martin

FIRST AUTO SXM

Pick-up simple cabine
Climatisation, ABS, vitres électriques, etc...

Great Wall

WINGLE 5
16.900€

Entretien gratuit pendant 3 ans ou 100.000 kms
Route de l'aéroport de Grand-Case (sur le parking de Avis) | Cel : 0690 888 107
Email : firstautosxm@gmail.com

* Voir conditions en concession. Photos non contractuelles.

■ FAIT DIVERS

Incendie au Christopher à Saint-Barth, à trois jours de sa réouverture

Un important feu s'est déclaré samedi soir à l'hôtel Le Christopher situé à la Pointe Milou, à Saint-Barthélemy. Si aucune victime n'est à déplorer, c'est un véritable coup dur pour l'hôtel 5 étoiles, ravagé par l'ouragan Irma et qui devait rouvrir ses portes ce jour, mardi 20 février, en vue de l'accueil début mars des participants à la Bucket Regatta.

Ce ne sont pas moins de 25 pompiers qui ont dû être mobilisés pour circonscrire puis éteindre ce puissant incendie, dont les flammes ont été attisées par les fortes bourrasques de vent observées en cette soirée de samedi dernier. Le départ du feu proviendrait d'un court-circuit électrique dans l'un des restaurants de l'établissement. La propagation vers le reste de l'établissement, notamment les zones d'hébergement, a heureusement pu être évitée. Les pompiers sont arrivés à bout de l'incendie vers 2h30 dans la nuit de samedi à dimanche. Les populations situées à proximité du sinistre ont également dû être évacuées.

« ETRE PRÊT POUR LES VOILES DE SAINT-BARTH »

Le quartier a été évacué, la fumée pouvant générer des intoxications, et les accès dégagés pour que les véhicules de secours puissent circuler. L'incendie était complètement éteint vers 2h30 du matin, et les pompiers ont effectué des rondes de surveillance jusqu'au dimanche matin. Le Directeur du Christopher confiait à nos confrères du Journal de Saint-Barth que la réouverture allait devoir être repoussée à une date ultérieure, mais pas trop lointaine : « Nous voulons reporter l'ouverture dans un mois et demi, deux mois. Essayer d'ouvrir pour les



Voiles de Saint-Barth qui ont lieu courant avril. On finissait juste les travaux de reconstruction après Irma, donc nos entrepreneurs sont prêts, on a du stock de matériel. », explique le directeur. V.D. (Source Le Journal de Saint-Barth n°1267).

■ ASSOCIATIF

Artisan taxi : une autre conception du métier

Après le passage du cyclone Irma au mois de septembre dernier, les artisans taxis se sont très vite trouvés sans outil de travail. La profession a décidé de réagir et a créé l'association Swalicab Taxi Service pour éviter de disparaître.



De gauche à droite : J. Fulrad, trésorier adjoint, R. Helligar, conseiller technique, J. Himan, secrétaire adjoint, G. Isaac, vice-président, Th. Helligar, secrétaire, JP Rousseau, président, B. Rolland, trésorier et W. Noël, coordinateur.

Les artisans taxis se sont très vite retrouvés totalement démunis après le cyclone, en effet tous les véhicules ont été détruits ou endommagés. A cela s'est ajouté le manque de clients, mais aussi d'aide, avec un « manque de réflexions porteuses, d'actions sérieuses, de réactivité et d'un accompagnement concret de la part de certaines des instances de tutelles », précise Jean-Paul Rousseau, président de la toute nouvelle association.

Face à une conjoncture très compromise et après de longs mois sans résultats et « ne voulant surtout pas périr et dispa-

raître définitivement, nous avons créé l'association Swalicab Taxi Service ».

Le président Rousseau considère que l'association « se veut être un outil efficace au service du développement de l'activité artisanale de Saint-Martin ». Ce regroupement de taxiteurs est le résultat de la volonté de professionnels décidés à « chercher, trouver et apporter enfin des réponses claires à la situation d'urgence dans laquelle les artisans taxis de Saint-Martin se trouvent encore aujourd'hui », mais aussi à « réorganiser et revaloriser la profession et le métier de taxiteur ». L'association

veut aussi « accompagner, soutenir et conseiller chaque artisan taxiteur », dont les principales préoccupations sont de savoir « comment faire face aux difficultés actuelles qu'il rencontre, préserver sa profession, développer son affaire », avec pour finalité de savoir comment vivre de son métier. Les différents membres qui composent le bureau affirment que l'association Swalicab Taxi Service à une ambition, « qui veut que le métier d'artisan taxi devienne le moteur de l'économie touristique de Saint-Martin, qui a pour seule et unique base le tourisme de loisir ».

Roger Masip

Le Sénateur Arnell reçu par le Président Daniel Gibbs

A la demande du Sénateur, une rencontre a eu lieu avec le Président Gibbs, le mercredi 7 février dernier dans les locaux de la Collectivité.

« Ensemble, nous avons notamment abordé les dossiers les

plus urgents qui concernent la reconstruction ou encore la ges-

tion et l'emploi des aides post-Irma reçues en provenance de l'Etat, des collectivités et d'autres généreux donateurs.

Outre la situation post-Irma, nous avons également échangé sur plusieurs dossiers importants, comme l'extension de la piste d'aéroport, le projet de port, la situation des établissements scolaires ou encore les licenciements envisagés dans le dossier de la Samanna.

Notre échange ayant été courtis, nourri, franc et direct, je lui ai fait part de mon souhait d'instaurer un temps d'échange entre nous sur une base régulière, afin de travailler en concertation et en bonne intelligence au bénéfice du territoire. Je pense qu'il est indispensable que les élus, indépendamment de nos différences politiques, puissent travailler de concert afin d'accélérer la reconstruction, et plus généralement d'améliorer le quotidien de notre communauté.

Guillaume Arnell



COURS QI GONG

A la Plénitude Friar's Bay

Lundi: 18h30 - 19h30

Dao Yin Bao Jian Gong Qi Gong pour préserver la santé

Mercredi: 18h30 - 19h30

Les 20 mouvements essentiels du Qi Gong (bases essentielles au Qi Gong)

Orient Bay Les Jardins d'O.B

Mardi: 10h00 - 11h00

(Appeler pour infos)

Salle Pianissimo Marigot

Vendredi: 7h45 - 8h45

Les 20 mouvements essentiels du Qi Gong (bases essentielles au Qi Gong)

Cours dispensé par Sandrine diplômée de l'hôpital de Qi Gong de Beidahe Chine - Cours de 1h/10€

0690 22 69 69 - 0690 67 69 18 sandmassage@hotmail.com

**POUR REFAIRE VOTRE COQUE
TOUS LES PRODUITS
AU MEILLEUR PRIX DE L'ÎLE CHEZ**



ILE MARINE
Shipchandler

NOS GELCOATS ET RÉSINES POLYESTERS



Sandy Ground Bridge
Rue Lady Fish

contact@ilemarine.com

Tél: 0590 29 08 60

www.ilemarine.com

ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - le samedi de 8h à 12h

POOL PARTY



Reehab
2018

entrée 10€

Samedi 24 février 2018
De 12h à 20h DJ Jenared • DJ Classy D • DJ Em

Samantha 06 90 49 40 11 - sam@loteriefarm.com

Lease lounge LOTERIE FARM 21

LA BOUTIQUE IS... BACK !!!

Bubble Shop

YES, YES, YES !!!!

Contact Sylvie
0690 77 52 54 C'est au rond point de Cul-de-Sac

Retrouvez-nous à côté de la Péninsule

■ ENTREPRISES

Le MEDEF et le groupe Klésia à la rencontre des responsables locaux

Le samedi 10 février une délégation composée de Thibault Lanxade, vice-président du MEDEF, de Christian de La Brélie et de Jean-François Rimoux, respectivement directeur général du groupe de protection sociale Klésia et directeur de la communication et de la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), a été accueillie par Michel Vogel, président de la Fédération territoriale MEDEF à Saint-Martin.

La délégation a rencontré le représentant local de la Fondation de France (FDF), avec l'intention d'obtenir un supplément de 1,5 million d'euros en avance remboursable pour les entreprises. Actuellement, il reste environ 200 000 euros à verser sur le fonds et environ 400 dossiers, qui pourraient être financés pour un montant d'environ 1,5 million d'euros, sont toujours en souffrance.

Thibault Lanxade a été reçu en Collectivité par le président Daniel Gibbs qui a dressé un rapide bilan des cinq derniers mois, de ses différentes visites auprès des ministères mais aussi de sa rencontre avec le président Macron. Daniel Gibbs a également évoqué l'avenir de Saint-Martin qu'il souhaite axer sur le développement des deux poumons du territoire ; le port et l'aéroport. Le positionnement de la BPI (Banque publique d'investissement) à Saint-Martin a été abordé et un courrier va être envoyé pour qu'elle se place de



De gauche à droite : Philippe Mortier, Anne Laubies, Michel Vogel, Thibault Lanxade, Christian de La Brélie et Jean-Paul Fischer.

manière plus active sur les îles du Nord. Par ailleurs, lors du prochain déplacement à Paris du président Gibbs et de Michel Vogel, un rendez-vous a été pris avec les dirigeants du syndicat hôtelier UMHI (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie).

RÉDUCTIONS D'IMPÔTS

La délégation, qui a été par la suite rejointe par Jean-Paul Fischer, a rencontré la préfète Anne Laubies et Philippe Mortier, collaborateur du préfet

Gustin, pour s'entretenir sur la situation générale du territoire. Il a été souligné l'aspect sécuritaire et le risque d'embrasement social en l'absence de réponses adaptées par le gouvernement. Le manque de réactivité des assureurs a aussi été mis en exergue.

La demande d'une défiscalisation dédiée à l'île fait aussi partie des revendications. Ainsi, les différents acteurs locaux demandent d'intégrer Saint-Martin, notamment dans l'article 199 undecies B du CGI (Code général des impôts) sur l'investissement productif qui précise que « le taux de la réduction d'impôt est porté à 45,9 % pour les investissements réalisés (à Saint-Martin), en Guyane et à Mayotte... (...) Le taux de la réduction d'impôt est porté à 45,9 % pour les travaux de rénovation et de réhabilitation d'hôtel, de résidence de tourisme et de village de vacances classés réalisés (à Saint-Martin), en Polynésie Française, dans les îles Wallis-et-Futuna... ».

Même demande en ce qui concerne le logement social, l'article 199 undecies C définit que, « VI - La réduction d'impôt prévue au présent article est également ouverte au titre de l'acquisition de logements, qui satisfont aux conditions fixées au I, achevés depuis plus de vingt ans, (à l'exception de

Saint-Martin) faisant l'objet de travaux de réhabilitation définis par décret... ».

KLÉSIA, 1ER PARTENAIRE PRIVÉ DANS LA RECONSTRUCTION SOCIALE

Le Groupe Klésia avait annoncé, le 12 septembre 2017, différentes mesures d'urgence pour venir en aide aux victimes du cyclone Irma ; 800 000 euros d'aides aux entreprises engagées, 250 000 euros d'exonérations de cotisation et 193 aides individuelles pour les salariés et gérants majoritaires pour un montant de 236 000 euros.

Klésia, avec le soutien des branches HCR (Hôtels, cafés, restaurants) et Pharmacies a annoncé la suspension des cotisations prévoyances et santé des 3e et 4e trimestres pour toutes les entreprises des îles du Nord ayant souscrit un contrat d'assurance collectif auprès de Klésia pharmacies, HCR prévoyance-santé.

« Il faut souligner la solidarité du groupe vis-à-vis de nos territoires » souligne Michel Vogel, « nous aimerions que l'Etat prenne exemple sur le secteur privé et suspende l'ensemble des cotisations, jusqu'à la fin de l'année. Date d'une hypothétique reprise, suspendue aux aléas des assurances et des éléments climatiques ». Roger Masip

Collectif des Sinistrés Irma

Le Collectif qui a pour objet la défense des intérêts des sinistrés d'Irma, notamment au regard des Compagnies d'assurances, a ouvert une permanence depuis la semaine dernière. Le public y est accueilli les mardis, de 12h30 à 14h30 et les jeudis, de 16h30 à 18h30.

Corinne Mhaya, la secrétaire du Collectif recueille les adhésions pour devenir membre, les doléances des sinistrés, ainsi que leurs dossiers de demandes d'indemnisation. Un travail qu'elle réalise en amont, afin que le dossier soit complet et prêt à être traité par Maître Sarda qui s'est joint au Collectif. Pour l'avocat qui a établi depuis plusieurs années un cabinet secondaire à Saint-Martin, « de nombreuses personnes vivent des situations tragiques et il était incontournable qu'un collectif soit mis en place pour aider ces personnes bien démunies alors même qu'on leur avait été promis que tout serait fait pour que leur indemnisation intervienne le plus tôt possible et dans les meilleures conditions possible. Etre avocat c'est défendre des grandes causes ; Celle des sinistrés d'IRMA en est une, même si elle reste limitée localement. L'action du collectif est tout d'abord médiatique et amiable,



Maître Sarda et Corinne Mhaya, du Collectif des Sinistrés d'Irma

l'objectif étant de trouver des solutions rapides et satisfaisantes par des démarches concertées, avec l'appui du collectif; bien entendu, il n'est pas exclu que des procédures judiciaires soient mises en place », indiquait Maître Sarda.

« C'EST L'UNION QUI FERA LA FORCE »

Quant au président du Collectif Arnaud Vial, qui ne réside plus sur l'île depuis plusieurs années mais qui y revient régulièrement, il explique les raisons de son implication : « J'ai mis

mon premier pied sur l'île en 1983 pour m'y installer définitivement quelques années plus tard. J'y ai mes relations et mes amis. J'ai vécu 17 cyclones et dès le 6 septembre 2017, j'étais à l'affût de tout ce qui se passait en raison de l'intensité de cet ouragan. Immédiatement, j'ai tenté d'agir à ma façon pour aider, pour contribuer, pour tenter de reconforter aussi ceux qui avaient tout perdu ou qui n'avaient plus de toit. Je sais par expérience que dans de telles situations, la solidarité s'installe, mais ai très vite re-

marqué que dans ce cas précis, la solidarité ne suffirait pas et qu'il faudrait agir vite avec le soutien espéré de tous.

Quelques jours plus tard, Le Président Macron, La Ministre des Outre-Mer, les Préfets et sous-Préfets accompagnés de Bernard Spitz (Président de la Fédération Française des assurances) ont conjointement fait des promesses indiquant clairement que des mesures spécifiques seraient appliquées en raison des circonstances particulières de cet événement. En fait, il n'en a rien été. Ce n'était que pure communication. C'est pourquoi pour la relance de l'île qui m'a accueilli, la création de ce collectif était pour moi le minimum que je pouvais faire vis à vis de la population. Et il paraît évident que dans ce cas présent, c'est le nombre et l'union qui feront la force ».

La permanence se situe à l'entrée du port de Galisbay, immeuble Computech. Pour toute information, contacter Corinne Mhaya au 0690 41



PHARMACIE DE GARDE

Du 17 au 24 février 2018

SUN PHARMACIE
05 90 87 51 68

Horaires d'ouverture les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h et de 17h à 18h

■ CHAMBRE CONSULAIRE

Angèle Dormoy, élue Présidente de la CCI Saint-Martin

Suite à la démission du Président Arnell, la CCISM a tenu jeudi dernier une assemblée générale extraordinaire, au cours de laquelle Angèle Dormoy a été élue à l'unanimité présidente de la chambre consulaire.

1^{ère} vice-présidente de la CCISM sous la mandature de Jean Arnell, Angèle Dormoy est désormais devenue la présidente de l'organisme. Cette dernière entend « travailler dans la continuité d'un programme de mandature établi par tous les élus de la Chambre, et ainsi, les missions, responsabilités et engagements de la CCISM demeurent les mêmes. »

Ainsi, la nouvelle présidente a pour cheval de bataille trois priorités, dont on notera que la première d'entre elles est de la même teneur que ce qui a été sujet de discorde entre la Collectivité et la Chambre, à savoir le financement de la CCISM et la révision de ses statuts. Par voie de communiqué, la CCISM indiquait que « La démission de Jean Arnell a permis de mettre en exergue les difficultés structurelles et financières de la CCISM.

Ces difficultés n'ont pas disparu avec sa démission, et il convient donc de mettre en place une stratégie de restructuration qui

démontrera notre résilience, et notre capacité à impulser une relance économique dans notre territoire ».

1. Créer les bases d'une situation financière et structurelle pérenne pour la CCISM

Il est impératif que la Collectivité de Saint-Martin soutienne financièrement la CCISM particulièrement à court terme (Juin 2018) et de manière pérenne après les dispositions prises dans la réforme fiscale. Un budget complémentaire est indispensable dans le but de financer les missions d'appui aux entreprises de la CCISM. La révision des statuts de la Chambre est un point crucial que la nouvelle Présidente à l'intention de porter à l'ordre du jour du prochain conseil territorial.

2. Un appui pour la sauvegarde des entreprises et le maintien de l'emploi

L'impact de l'ouragan IRMA sur notre économie déjà fragile n'est plus à démontrer. Il faut soutenir les travailleurs indépendants, laissés pour compte

par les dispositifs d'aide d'urgence déployés sur notre territoire. Des mesures de soutien à la trésorerie de nos entreprises passant par l'annulation des dettes sociales au 30 Juin 2017 et un étalement des charges fiscales sont à étudier.

3. Soutien aux différentes filières

Toutes les filières ont été impactées par l'ouragan, et il convient d'établir un audit afin de proposer un soutien à la mise en place de mesures pour la relance économique du territoire.

A propos d'Angèle DORMOY

Après des études réussies dans la Gestion d'Entreprise à l'Institut d'Administration des Entreprises de Bordeaux, Angèle DORMOY revient à Saint-Martin, son île natale, titulaire d'un DESS de Gestion et à l'administration des Entreprises, ainsi que d'Une Maîtrise LEA (Langues Étrangères Appliquées), obtenus respectivement en 1994 et 1993.

Elle débute sa carrière professionnelle en 1994 en tant que Chargée d'Opérations à la SEMSAMAR (Société d'Économie Mixte de Saint-Martin) où elle travaillera pendant huit ans. Elle crée sa première société de transports en 2002, et depuis a développé et créé plusieurs sociétés dans des domaines aussi divers que variés.

Elle milite depuis plusieurs années, pour transmettre sa passion de la gestion et promouvoir la création d'entreprises à Saint-Martin. Experte judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Basse-Terre, Présidente de la FTPE, membre du Conseil Économique et Social, membre du Lions Club Qualichi sa volonté est de s'impliquer dans le développement de l'île de Saint-Martin à tous les niveaux.



97150

SAINT MARTIN • SINT MAARTEN
VOTRE BI-HEBDO DE L'INFO • YOUR TWICE WEEKLY HERALD

édité par la société Empreinte
4 ZAC de Bellevue - 97150 Saint Martin
E-mail : empreintesxm@orange.fr
Tél : 0690 622 822 - www.le97150.fr
IMPRESSION DAILY HERALD : 4000 exemplaires
N° ISSN 2553-4297

SERVICE COMMERCIAL :

Tancrède 0690 65 59 82
Slobo 0690 622 822
Sylvie Karcher +526 36 28
0690 22 03 64

SERVICE RÉDACTION :

Valérie 0690 678 278
redaction@empreintesxm.net

DISTRIBUTION :

Ben Duclos 0690 66 34 66
DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Slobodan 0690 622 822
slobo@empreintesxm.net

PORTES D'ENTRÉE MÉTALLIQUE

- Serrure 3 points anti-effraction
- Norme NF



799€

Seulement !

Hope Estate Tél : 0590 27 80 12

Lundi au Vendredi - 7h30/15h30 NON STOP - Samedi 9h/12h



LEADER MAT

MATÉRIAUX

BOIS

CARRELAGE

SANITAIRE



SUPER



DU LUNDI 19 FEVRIER AU DIMANCHE 4 MARS 2018

1,20
1\$38

CONFITURE
50% de fruits
Fraise ou Abricot
370g Soit 3.24€/Kg

4,50
5\$18

PATE A TARTINER NUTELLA
750g Soit 6€/Kg

5,25
6\$04

BISCUITS BELVITA PETIT DEJEUNER LU
Chocolat et céréales
2x400g Soit 6.56€/Kg ou
Miel et pépites de chocolat
2x435g Soit 6.03€/Kg

1,25
1\$44

BISCUITS PRINCE LU
Chocolat
300g
Soit 4.17€/Kg

1,05
1\$21

FARINE FRANCINE
Fluide
1.33Kg Soit 0.79€/Kg

2,99
3\$44

CARAMBAR
Caramel 470g Soit 6.36€/Kg ou
Atomic ou Magicolor ou
Mystery 326g Soit 9.17€/Kg ou
Family 481g Soit 6.22€/Kg ou
Mini carambar fête 352g
Soit 8.49€/Kg

3,50
4\$03

BISCUITS NAPOLITAIN CLASSIC LU
2x180g Soit 9.72€/Kg

1,60
1\$84

CORNICHONS MINI
210g Soit 7.62€/Kg

10,99
12\$63

CONFIT DE CANARD
4/6 Cuisses
tambourin
DIAMANT NOIR
1.35kg Soit 8.14€/Kg

0,55
0\$63

PATES MACARONI
500g
Soit 1.10€/Kg

0,95
1\$09

KETCHUP NATURE
560g
Soit 1.70€/Kg

20% VERSES SUR VOTRE CARTE U
SOIT 1€28 € CARTE U DEDUITS
Soit 0€32 versé sur votre Carte

20% VERSES SUR VOTRE CARTE U
SOIT 0€76 € CARTE U DEDUITS
Soit 0€19 versé sur votre Carte

1,15
1\$32

BOISSON AUX FRUITS
Plate Orange
2L Soit 0.58€/L

20% VERSES SUR VOTRE CARTE U
SOIT 0€92 € CARTE U DEDUITS
Soit 0€23 versé sur votre Carte

1,25
1\$44

BOISSON AU THE A LA PECHE
2L Soit 0.63€/L

1,50
1\$73

BOISSON AUX FRUITS
Plate Pomme/
Cassis/Framboise
2L Soit 0.75€/L

5,85
6\$73

RHUM BOLOGNE
1L

1,50
1\$73

BOISSON FRUITS GOURMANDS
Sur une sélection de
plusieurs variétés
1L

1,80
2\$07

BOISSON PUR JUS DE CAROTTE BIO
75cl Soit 2.40€/L

20% VERSES SUR VOTRE CARTE U
SOIT 1€44 € CARTE U DEDUITS
Soit 0€36 versé sur votre Carte

2,75
3\$16

VIN PAYS D'OC LES ORMES DE CAMBRAS
Cinsault Syrah rosé ou
Cabernet Sauvignon rouge
75cl
Soit 3.67€/L

1€
1\$15

ASSIETTE CREUSE
ø 20CM OU
ASSIETTE DESSERT
ø 19CM
En porcelaine blanche

4,90
5\$64

PLAT ROND
ø 30CM
En porcelaine blanche

1€
1\$15

TASSE EMPILABLE
17CL
En porcelaine blanche

4,99
5\$74

FLUTE 15CL
X12
Soit 0.42€/Unité

1,30
1\$50

ASSIETTE PLATE
ø 26,5CM
En porcelaine blanche

1,70
1\$96

COUPELLE RONDE
ø 16CM
En porcelaine blanche

1,15
1\$32

SERVIETTE X20
3 Plis 33x33cm
Or ou Argent

5,99
6\$89

PLAT RECTANGULAIRE
Dim : 40X25CM
En porcelaine blanche

1,55
1\$78

LARDONS
Qualité supérieure
Nature ou Fumés
200g Soit 7.75€/Kg

3,80
4\$37

FROMAGE DE BREBIS EN DES SALAKIS
Herbes de Provence
25,8% Mat.G
300g Soit 12.67€/Kg

1,60
1\$84

ROQUEFORT
AOP au Lait cru de brebis
32% Mat.G Tranche
100g Soit 16€/Kg

1,99
2\$29

PILON DE POULET
Sachet 1Kg
Surgelé

RAYONS FRAIS

21,50/Kg
24\$73/Kg

ROQUEFORT
AOP lait cru entier de
brebis 32% Mat.G

7,99/Kg
9\$19/Kg

EMMENTAL Français
Pasteurisé 29% Mat.G

25,99/Kg
29\$89/Kg

JAMBON MONTORSI
AOP Parme Désossé
Séché 12mois

Au Pain Gourmand
LA BOULANGERIE D'HOWELL CENTER
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 6.00 A 19.30
LE DIMANCHE ET JOURS FERIES
DE 7.00 A 12.45
05 90 52 09 29

U le commerce qui profite à tous

VISA MasterCard CIBANQUE PAYSAN TICKET

Super U 75, C.Cial Howell Center
21 Galisbay 97150 Saint Martin
TEL : 0590 29 54 32

Ouvert du Lundi au Samedi et Jours fériés de 8h00 à 20h00
Dimanche de 8h00 à 12h45

■ 38E HEINEKEN REGATTA

Compétitions mais aussi animations

Dans une dizaine de jours, la 38e Heineken Regatta, considérée comme l'une des plus importantes compétitions nautiques de la Caraïbe, va battre son plein. Du jeudi 1er au 4 mars 2018 les régatiers vont se donner rendez-vous sur l'île pour participer à cette compétition « Serious Fun », mais aussi assister aux différentes animations musicales qui émaillent les soirées.

Cette année, les événements musicaux seront organisés au Princess Port de Plaisance Resort où sera érigé le podium. Le jeudi 1er mars aura lieu la Gill Commodore's Cup et le début officiel des festivités avec une soirée musicale au Port de Plaisance qui verra la participation des quatre meilleurs DJ de l'île ; Cutcreator DJ Outkast, DJ Bossman, DJ Big Boss et DJ Em.

La soirée de vendredi se fera en partenariat avec l'entité Port de Sint-Maarten pour une soirée, dont le thème sera « Re-Discover Sint-Maarten », au son des meilleurs artistes locaux et internationaux. Les spectateurs pourront apprécier les prestations de Remo & The Barbwire

Band, Percy Rankin, What the Funk, Orange Grove, Ziggi Recado et Patrick Grayham. Durant cette soirée, des artisans locaux et des associations pourront présenter leurs activités et vendre leur production.

L'événement « Caribbean Jam », qui aura lieu le samedi 3 mars, sera le point culminant pour les amateurs de musique Soca, avec la participation de Onyan, 3 Cylinder d'Antigua et la tête d'affiche de la soirée, Destra, en provenance de Trinidad et considérée comme la reine du Soca.

La soirée finale qui aura lieu dimanche, baptisée « Legendary Party » verra le retour sur scène de Shaggy pour une performance qui devrait être inoubliable. Les artistes JonnyGuy, Natty

& The House d'Anguilla et l'incontournable groupe saint-martinois Youth Waves seront également sur scène.

UNE PARTIE DES BÉNÉFICES REVERSÉS À DES ASSOCIATIONS

Les soirées musicales du jeudi et du vendredi seront gratuites pour le public, tandis que samedi soir, le droit d'entrée est fixé à 15 US\$ et dimanche, il en coûtera 25 US\$. Les billets VIP sont fixés à 75 US\$ pour la soirée de samedi et 100 US\$ pour le dimanche, tandis que les concurrents de la Heineken Regatta devront déboursier 75 US\$ pour les quatre soirées, le tout dans un environnement privilégié.

Une partie des bénéfices récoltés ira à diverses associations caritatives locales, comme K1 Britannia, Sint-Maarten Sea Rescue Foundation, Sint-Maarten Nature Foundation et Sint-Maarten Yacht Club Foundation.

Les billets de participation aux différents concerts de samedi et de dimanche peuvent être achetés dans tous les bureaux

CONSULTANT INFORMATIQUE
 Dépannage
 Conseil à domicile
 -Fournisseur GHM
 0690 63 95 06 csl97150@gmail.com



d'UTS, dans les établissements Van Dorp, au Yacht Club de Sint-Maarten, à Island92 et à Kooyman. Il est également possible de se procurer les billets sur le site Web www.heinekenregatta.com.

Malgré les événements clima-

tiques, de septembre dernier, la 38e édition de la Heineken Regatta sera « Serious Fun » ou ne sera pas ! Pour plus d'informations sur la régata, il est possible de consulter le site Internet www.heinekenregatta.com.

Roger Masip

LES MARDIS DE GRAND-CASE

Communiqué de presse

Arrêté n°018-2018 : Dans le cadre de l'organisation de la dix-septième édition de l'évènement dit « Les Mardis de Grand-Case » organisée par l'Association « Calypso Event » représentée par Madame VERNUSSE Chantal en partenariat avec les restaurants, commerçants, hôteliers et restaurants locaux de Grand-Case, il est porté interdiction de stationnement de véhicules dans une portion du Boulevard « BERTIN-AURICE Léonel » à Grand-Case.

Arrêté 019-2018 : Dans le cadre de l'organisation de la dix-septième édition de l'évènement dit « Les Mardis de Grand-Case » organisée par l'Association « Calypso Event » représentée par Madame VERNUSSE Chantal en partenariat avec les restaurants, commerçants, hôteliers et restaurants locaux de Grand-Case, il est porté autorisation de fermeture temporaire d'une portion du Boulevard « BERTIN-AURICE Léonel » à Grand-Case du

Mardi 13 Février 2018 au Mardi 06 Mars 2018.

Arrêté n°020-2018 : Dans le cadre de l'organisation de l'évènement « Les Mardis de Grand-Case », il est STRICTEMENT INTERDIT de vendre des boissons en bouteille de verre sur l'ensemble du Boulevard « Bertin-Maurice Léonel » tous les Mardis soir à partir du Mardi 13 Février 2018 au Mardi 06 Mars 2018 du 17 Heures à 22 Heures.

Arrêté n°021-2018 : Dans le cadre de la dix-septième édition de l'évènement « Les Mardis de Grand-Case » organisée par l'Association « Calypso Event » en partenariat avec les restaurants, commerçants, hôteliers et restaurants locaux de Grand-Case, il est porté autorisation d'organisation de quatre soirées culturelles sur une portion du Boulevard « BERTIN-AURICE Léonel » du Mardi 13 Février 2017 au Mardi 06 Mars 2018 de 17 Heures à 22 Heures 30 minutes.

■ BIEN-ETRE

Atelier de Qi Gong, dimanche 25 février à la Plénitude

L'établissement de bien-être La Plénitude, situé à Friar's Bay, accueille dans la matinée de dimanche prochain un atelier de Qi Gong.

Au cours de cet atelier, le public sera initié à la découverte ou bien à l'approfondissement des bases du Qi Gong qui aide à la compréhension de la tête, du cou et des membres supérieurs. En relation avec « La Partie du Ciel », un travail sur la légèreté, la fluidité et l'expression des mouvements permet une meilleure circulation de l'énergie dans le haut du dos et améliore l'expression des mouvements.

Le travail permet d'assouplir et décontracter la colonne cervicale, les épaules, les trapèzes, le



rachis et le bassin, chasse les tensions et la fatigue de cette région. Le Qi Gong favorise également l'enracinement du bassin et des membres inférieurs et renforce la fonction respiratoire. Il apporte un calme profond dans l'ouverture de l'énergie du cœur et permet à l'être de rayonner autour de lui et apporte confiance en soi.

L'atelier de dimanche matin, à la Plénitude, se déroulera de 9h à 12h et est au tarif de 30 euros.

Informations et inscriptions au 0690 22 69 69 / 0690 67 69 18.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 22 FEVRIER 2018 à 09 h 30

Marina Port Royale (à côté capitainerie) – Marigot – SAINT MARTIN
 Liquidation Judiciaire : LA CROISSANTERIE

Photos visibles sur le site internet : www.hoteldesventesantilles.com

MATERIELS DE RESTAURATION

50 Chaises aluminium et résine – 15 Tables bois – 2 Tables inox – Plateau inox – Armoire réfrigérée 2 portes vitrées NEW WORLD – Machine à laver ADLER ECO 50 avec support – Plonge 3 bacs inox – Echelle aluminium 20 niveaux – Four inox électrique 220 V de marque SALVA 5 niveaux avec support – 1 4 feux gaz STARMAX – Crêpière double gaz – Hotte inox 3 filtres groupe intégré – Etagère d'applique inox 1.2 m – Lave mains inox – Distributeur de savon – Saladette inox – Armoire inox négative une porte STAHL – Armoire inox positive une porte SANYO – Cave à vins – Batteur 20 litres – Laminoir PANIRECORD T 50 – 2 Congélateurs – Friteuse 5 litres inox – Four à micro ondes – Extincteur 2 kgs – Poubelle PVC – Robot – Blender 110 volts – Chauffe café – 3 Bouteilles de gaz

Prévoir enlèvement du matériel après la vente

Par le Ministère de :

Maitre Pascal VOUTIER – Commissaire Priseur Judiciaire
 Société de Ventes Volontaires VOUTIER S.A.S.

Agrément 2001 n°021

HOTEL DES VENTES

762, RUE DE LA CHAPELLE

ZONE INDUSTRIELLE DE JARRY

97122 BAIE MAHAULT

Tél : 05.90.38.56.30 – Fax : 05.90.38.56.28

PAIEMENT COMPTANT – FRAIS LEGAUX EN SUS DES ENCHERES

■ CÉRÉMONIE

Hommage aux militaires de la gendarmerie décédés dans l'accomplissement de leurs missions

Comme chaque année en février, une cérémonie d'hommages était organisée à la gendarmerie de la Savane, réunissant l'ensemble des forces de l'ordre et de la sécurité, ainsi que des représentants de la société civile et des représentants d'associations d'anciens combattants et victimes de guerre. Huit hommes sont décédés en 2017 et quatre en ce début d'année 2018.

Par la voix de la Préfète déléguée, Anne Laubies, Gérard Collomb, Ministre de l'Intérieur, a, au travers d'un long message rendu hommage aux huit militaires gendarmes décédés en 2017 et aux quatre autres décès survenus depuis le début de l'année : « Oui, en 2017 ils sont 8 à avoir perdu la vie alors qu'ils assuraient la sécurité sur la voie publique ; alors qu'ils se rendaient sur une intervention ; alors qu'ils garantissaient la protection et la liberté des Français. Ils s'appelaient Jean-François, Frédéric, Jérôme, Éric, Frédéric, Jean-François, encore, Bernard et Nathan. Ils avaient entre 19 et 54 ans et s'étaient illustrés dans les brigades de l'Eure-et-Loir, de la Nièvre, des Vosges, de l'Essonne, de l'Aisne, du Val-de-Marne, du Val-d'Oise et du Tarn où ils étaient alors en fonction (...) Gendarmes de brigades motorisées et d'escadrons mobiles,



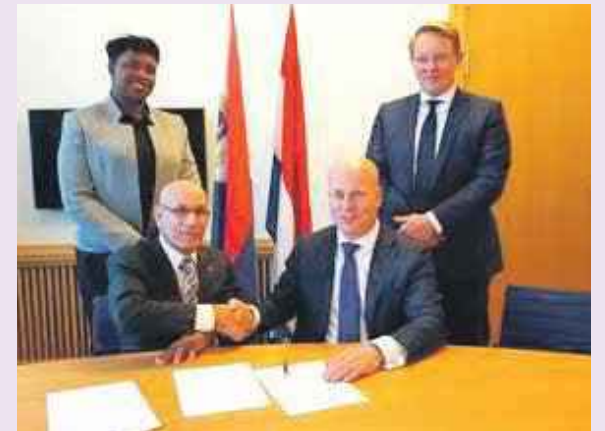
gendarmes de brigades de proximité et des transports aériens, gendarmes de pelotons de surveillance et d'intervention : tous incarnaient la Gendarmerie dans sa diversité et dans son excellence. Jamais, nous n'oublions leur courage, leur bravoure, leur abnégation. Jamais nous n'oublions le dévouement dont ils ont fait preuve. Jamais nous n'oublions leur sacrifice patriote.

En ce jour de commémoration, nous avons aussi une pensée pour vos 4 autres camarades – Antoine, Thierry, Pierre et David – qui nous ont aussi quittés en ce début d'année dans de tout aussi tragiques événements. En préambule à la cérémonie, une délégation de militaires de la compagnie, accompagnée du drapeau et de membre et représentants des associations d'anciens combattants et victimes de

guerre Saint-Martinois, s'était déplacée au cimetière de Mari-got afin de se recueillir sur les tombes des anciens de la Maréchaussée décédés sur le territoire de l'île de Saint-Martin (Gendarme à cheval MARIOT, décédé en 1868 à l'âge de 37 ans – Gendarme à cheval MICHAUD, décédé en 1881 à l'âge de 30 ans – Gendarme à cheval PROJEAN, date de décès inconnue). V.D.

■ SINT MAARTEN

Les Pays-Bas accordent un prêt de 28 millions de dollars à Sint Maarten



Le Premier ministre Romeo-Marlin, le ministre des finances et le secrétaire d'Etat.

Le ministre des Finances de Sint Maarten, Michael Ferrier, et le secrétaire d'Etat néerlandais, Raymond Knops, ont signé vendredi dernier un accord portant sur un prêt d'environ 28 millions de dollars pour faire face aux obligations financières suite au passage de l'ouragan Irma.

Le prêt émis par le gouvernement néerlandais est à un taux zéro d'intérêt pour une durée de 30 ans. Les conditions de remboursement définissent 25 paiements annuels d'environ 1 125 000 dollars, à compter de janvier 2023. Une aide financière qui va permettre au gouvernement de Sint Maarten de remplir ses obligations financières. En effet, selon le ministre Ferrier, « les revenus du gouvernement ont beaucoup souffert, tandis que les dépenses ont grimpé en flèche ». (Source The Daily Herald)



2018 NISSAN VERSA

VENEZ PROFITER DE NOTRE REMISE EXCEPTIONNELLE

jusqu'à épuisement du stock.



Prix de départ 14,500€

MAINTENANT A PARTIR DE SEULEMENT 12,500€

Saint Martin Cars

67 Route De Sandy Ground, Saint Martin
Tel: 0590 77 86 08

Welfare Road 16, Cole Bay, St. Maarten
Tel: +1 (721) 544-3049

RÉSERVER VOTRE ESSAI Financement à 100% possible

Ouvert du Mardi au vendredi de 8:30 à 17:00 - le Samedi de 8h00 à 12:00

www.saintmartincars.com

Red Diamond
ADULT ENTERTAINMENT

OUVERT A PARTIR DE 22H
TOUS LES SOIRS SAUF LE LUNDI

+721 520 20 40 APRÈS LE PONT DE SIMPSON BAY, SINT MAARTEN

OPEN



La tournée de Mimi

De belles soirées attractives en musique... (part1)

Comme la Musique est le meilleur moyen de digérer le Temps ! 5 mois après le passage du cyclone Irma, notre île a retrouvé un joli réconfort avec des animations bien festives sur St Martin et Sint Maarten. Comme un refuge contre tous les problèmes, toutes les soirées en Musique sont des fenêtres par lesquelles on s'évade sur les meilleures Harmonies...

AU SNACK SCHAK
Un programme bien festif...

Cette semaine nous avons retenu au programme, un nouveau grand bouquet de soirées avec Mardi 20/2 les «After Work» à partir de 18h avec Happy Hour et DJ Maestro, Mercredi 21/2 «Karaoké Night» à partir de 19h, Jeudi 22/2 «Soirée Salsa» à partir de 19h, Vendredi 23/2 « Reggae Night » avec le groupe HumbleBand, Samedi 24 février « Caribbean Night » avec Dj Eyedol et Dimanche 25/2 la grande Jam Session, pour finir en beauté la semaine à partir de 19h30, avec Lulu et ses amis musiciens.



A LA PLANTATION
Détente et bonnes animations...

Le Restaurant de la B.O, vous propose des fins de semaines bien en rythmes, avec tous les vendredis les soirées Live Music avec l'excellent duo Agnès (basse) et JO (guitare & chant) à partir de 19h, les samedis Live Band avec divers musiciens, et tous les dimanches les incontournables « Pool Party » avec Dj EM aux platines de 12h à 18h (électro-house-caribbéen-socazook-new school-old school...) et de belles fêtes dans la piscine qui est ouverte pour tous (clients et non clients).



A LA FRITE AU VENT
Ambiance et nouveau look !

Samedi dernier pour la pré-ouverture du restaurant des Amis (ex chez Pierrot), les nouveaux dirigeants organisaient une petite fête très conviviale où les spécialités Maison étaient bien sûr au rendez-vous autour des frites Belges, des tapas, des fricadelles avec une excellente chanteuse à l'animation musicale. Un spot qui a vite retrouvé ses fidèles clients et qui redémarre sous de bonnes inspirations.



A LA TERRASSE
Un rendez-vous du bon goût très attractif...

Le Restaurant du West Indies Mall ne manque pas d'idées pour satisfaire tous ses clients avec des suggestions à la carte aux meilleures saveurs et des soirées musicales dans l'espace Lounge toujours sur de belles harmonies. Nous avons noté en fin de semaine de 19h30 à 22h30, les présences de musiciens et d'interprètes de talent, avec tous les jeudis Alfredo, tous les vendredis Juanita et tous les samedis Alban.



AU BOUT DU MONDE
Une halte découverte s'impose ...

Pure Oldies
60/70/80
WEEK-END

VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 FÉVRIER
Diner & Concert
20h-21h30 21h30 - 00h00

LA COUR DES MIRACLES

Route de la Baie Orientale
(à côté de la station Cadiscao)
Tel : 06 90 88 24 33

LA TERRASSE
RESTAURANT - PIANO BAR - LOUNGE

JEUDEI ALFREDO
LIVE MUSIC
À 19H30

JOANITA

SAMEDI ALBAN

VENDREDI

WEST INDIES MALL - Roof top, 2nd floor
(entrée par les escaliers à gauche du mall)
05 90 51 04 96 - reservationlaterrasse@gmail.com

VIETNAMESE, THAI CUISINE & SUSHIS

Little Buddha
RESTAURANT LOUNGE

Ouvert du lundi au samedi à partir de 18h30

Three Palm Plaza, Simpson Bay - Sint Maarten
+1721 526 99 67



La tournée de Mimi

Le nouveau Bar-Tapas-Trattoria de Grand Case a ouvert samedi dernier ses portes avec une carte de spécialités qui n'a pas manqué d'attirer de suite tous les gourmands. Avec ses compositions gustatives très attractives aux multiples saveurs, son bar-terrasse très séduisant et Jérémie Huot à l'animation musicale, la première a été très bien lancée sur des notes réjouissantes. Nul doute que ce spot deviendra très vite un ancrage sur Grand Case car les bonnes idées sont au rendez-vous. Mardi 20 février la chanteuse Tanya Michelle animera la soirée à partir de 20h.



AU LAGOONIES

La bonne Musique autour d'une bonne Table...

Ce Bar-Restaurant-Concert de Cole Bay en bordure de l'eau, est devenu depuis plusieurs années, un endroit incontournable pour les marins entre autres, et bien sûr pour les ama-

teurs de bonne table et de Live Music où toutes les semaines, d'excellents musiciens se croisent. Nous avons noté tous les jeudis à partir de 19h Acoustic Mason, tous les vendredis Duo Acoustic avec Gianfranco et Lee Hardesty de 20h30 à 23h, et tous les samedis Live Band...



AU SOL e LUNA

Pour les gourmets en quête de nouvelles saveurs ...

La 3ème grande soirée de prestige « De la Vigne à la Table », est programmée le jeudi 1er Mars à partir de 19h30 avec un Menu dès plus raffiné composé de 5 plats et 5 vins avec quelques belles surprises... En effet, le Chef étoilé Serge Gouloumès entouré des cuisiniers du restaurant, vous a préparé un repas qui atteindra encore des sommets en matière



Sol e Luna

LA FORMULE DU MIDI

Entrée + Plat + Dessert 24€

Restaurant Sol e Luna - 61, Mont Vernon, 97150 St Martin
Réservation : 0590 29 08 56

de créativité et qualité, et la société Totem en invitant Gérard Bertrand vous promet l'excellence autour de sa sélection de grands vins. Amis gourmands ne manquez pas cette prochaine date pour émousser vos papilles ! Mais précipitez-vous sur le téléphone car il ne reste plus que quelques places... Réservations : 0590 290856



A LA COUR DES MIRACLES

Rien de tel qu'une musique heureuse...

Le Restaurant-Concert situé sur la route de la

Baie Orientale proposait ce week-end un bon retour vers les standards Pop-Rock pour retrouver les plus grands tubes de Led Zeppelin, Deep Purple, AC/DC, ZZ Top, U2, Scorpion, Eric Clapton, Rolling Stones, Neil Young, Prince, Beatles... dans une soirée explosive sur scène et dans la salle, tandis que Mercredi pour la soirée de la St Valentin, François et son Band nous présentaient une autre version de leurs talents et de l'étendue de leur répertoire, en interprétant de nombreuses mélodies langoureuses avec quelques Slows qui sentaient bon un regain de jeunesse... Pour les prochains Concerts, Vendredi 23 et Samedi 24 Février, ce sera un grand voyage dans les années 60/70/80, et bien sûr un détour vers le Rockabilly... Le Bar est ouvert dès 19h, Repas entre 20h et 20h30, et Concert à partir de 21h30.

Suite dans notre prochaine édition

JUNGLE

CLUB STEAK HOUSE

BEST MEAT AND FISH

GET A FREE DRINK WITH THIS COUPON

SPECIAL

MAXI SKEWER

STARTER
MAXI SKEWER
DESSERT

\$37

TUESDAY TO SATURDAY

FROM 6 PM

**111 WELFARE ROAD
SIMPSON BAY**

**0690 888 808
+1(721) 588 7502**





LE SNACK SHACK

PRÉSENTE

CE SOIR 18H

AFTER WORK

Perrier

BACARDÍ

Corona Extra

LONG HORN



from 6 to 12 pm

DJ MAESTRO


Bacardi Mojito Special

"GOOD PEOPLE, GOOD MOOD & GOOD VIBES"

TAPAS/PIZZA et Carona happy Hour

TOUS LES MERCREDIS

FREE ADM 4 ALL



KARAOKE

night

De 18H30 A 23H00PM

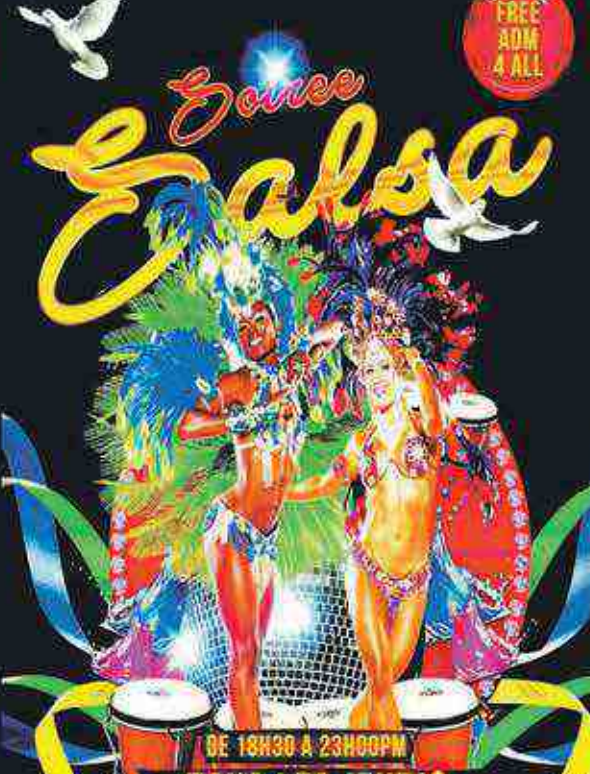
TOUS LES MERCREDIS

AVEC DEEJ FOXX

TOUS LES JEUDIS

FREE ADM 4 ALL

Salsa



DE 18H30 A 23H00PM

TOUS LES JEUDIS

AVEC DJ LUCIANO ET PERCUSSIONS LIVE

EVERY FRIDAY




REGGAE NIGHT

WITH THE HUMBLEBAND

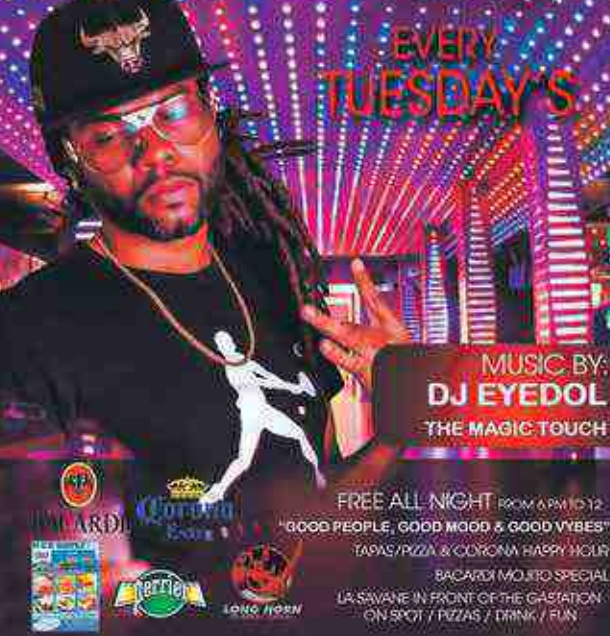
JAM SESSION

ROCK // BLUES // FUNK // ET PLUS ENCORE..



AFTER WORK

EVERY TUESDAY'S



MUSIC BY: DJ EYEDOL THE MAGIC TOUCH

FREE ALL NIGHT FROM 6PM TO 12

"GOOD PEOPLE, GOOD MOOD & GOOD VIBES"

TAPAS/PIZZA & CORONA HAPPY HOUR

BACARDI MOJITO SPECIAL

LA SAVANE IN FRONT OF THE GASTATION

ON SPOT / PIZZAS / DRINK / FUN

TOUS LES VENDREDIS

TOUS LES DIMANCHES

TOUS LES MARDIS

LE SNACK SHACK

LA SAVANE, EN FACE DU KARTING /// DE 18H00 À ...

/// GOOD VIBES, NICE PEOPLE, LOT OF FUN

ON SPOT

BBQ • FOOD • DRINKS • FUN